



**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, M. MICHAUD Jacky,
Mme SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BELLET Gisèle, BOISSEAU Béatrice, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, MOURET Sylvie, PELLETIER Marie-Claude
Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, STAUDER Jean-Denis, VIALE Jean-Pascal, VIDAL Patrick

Visioconférence : /

Excusés : BOURSQUOT Nelly (pouvoir à Jean-Claude GRENON), BOURSQUOT Brigitte, DALAIS Gaëlle

Date de la convocation : 20 février 2024

Présents : 30

Votants : 31

Secrétaire de séance : Jean-Pascal VIALE

ENVIRONNEMENT OM – TARIFS REDEVANCE MENAGES 2024

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères pour 2024 qui ont été étudiés par la commission Environnement / Ordures Ménagères lors de la réunion du 23 janvier 2024.

Les nouveaux tarifs s'établiraient de la manière suivante :

MÉNAGES	
1 Personne	98 €uros
2 Personnes	194 €uros
3 Personnes	283 €uros
4 Personnes	356 €uros
5 Personnes et au-delà	364 €uros

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 28 février 2024

Le secrétaire de séance


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BP 23
17250 SAINT PORCHAIRE

Le Président


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BP 23
17250 SAINT PORCHAIRE